

Annexe 1 – Délibération 2024 – 005

Délibération autorisant M. Le Président à accepter des dons par chèque au bénéfice du CCAS

Liste des encaissements au titre de l'organisation du repas des aînés du 25 mai 2024 :

M ou Mme MALLEVAEY	Crédit mutuel – 7411748	10.00 €
M. DEBREYNE	LCL – 6600902	10.00 €
Mme CRESPIE	Société Générale – 0000569	40.00 €
Mme DUYTCHÉ	La Banque Postale - 3432040	40.00 €

